



« Des expériences douloureuses laissent en chacun de nous des "souvenirs empoisonnés". Et ce poison – composé de sentiments de colère, de haine, de vengeance – risque de nous envahir, de nous détruire, si nous le gardons enfoui au fond de nous. Il s'agit, dans nos ateliers, d'offrir une occasion de constater ce fait, de le reconnaître, puis de laisser derrière nous ce qui risque de nous détruire, afin de retenir du passé ce qui donne la vie. »

Michael Lapsley, prêtre anglican, a été victime en 1990 d'un colis piégé en raison de son engagement dans le mouvement anti-apartheid en Afrique du Sud. Depuis lors, des crochets métalliques lui servent de mains et il a dû subir plusieurs interventions chirurgicales à la tête. Suite à la chute du régime de l'apartheid, constatant que l'Afrique du Sud était encore un pays « profondément divisé et souffrant », il a fondé l'« **Institut pour la guérison des mémoires** » (Institute for Healing of Memories – IHOM) (*).

(*) Voir le documentaire : www.youtube.com/watch?v=mujgx0TO48s (sous-titré en français).



www.healing-memories.org

ATELIER DE GUERISON DES MEMOIRES



animé par

Michael LAPSLEY

Directeur de l'Institut pour la guérison des mémoires

(Le Cap, Afrique du Sud)

9, 10, 11 mars 2018

L'Arche de St Antoine

38 160 St Antoine l'Abbaye



L'atelier de guérison des mémoires : qu'est-ce que c'est ?

Chacun de nous a une histoire, un parcours de vie à raconter. Et chaque histoire a besoin d'être entendue par quelqu'un.

L'atelier de guérison des mémoires offre une occasion d'explorer et de reconnaître les blessures émotionnelles que nous portons sur les plans individuel et collectif (famille, communauté, nation).

L'atelier offre un espace de sécurité où nous pouvons raconter notre histoire personnelle dans la confiance et le respect. Lorsque mon histoire est partagée, reconnue et respectée, je peux faire un pas vers la guérison des blessures personnelles et interpersonnelles.

Il n'y a pas d'observateurs dans l'atelier. Chacun participe pleinement, y compris les animateurs.

Voir le documentaire : www.youtube.com/watch?v=muJgx0TO48s (sous-titré en français).

Les témoignages de quelques personnes qui ont participé aux derniers ateliers :

“La crainte de transmettre à mes enfants des souvenirs empoisonnés me poursuit et me hante parfois. L'atelier m'a permis de commencer à guérir ces souvenirs et, à partir de là, d'envisager le pardon. Pour moi c'était comme vivre un oasis dans le désert.”

“L'atelier m'a permis de soigner les plaies ouvertes et douloureuses infligées par la vie. Y participer a été un premier pas, déterminant, qui m'a aidé à me remettre debout et à avancer avec confiance et sérénité.”

“Cela a été une expérience très enrichissante, qui a servi de pont entre nous, venant d'horizons très différents. Nous avons appris à nous connaître en partageant des souvenirs douloureux et les sentiments qu'ils suscitent en nous.”

Inscription à l'ATELIER DE GUÉRISON DES MÉMOIRES du vendredi 9 mars (18h) au dimanche 11 mars 2018 (15h) L'Arche de St Antoine, 38160 St Antoine l'Abbaye

Madame / Monsieur

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse e-mail : _____

Téléphone : _____

Langues

Je comprends le AN FR

Je peux m'exprimer en AN FR

Ma préférence pour m'exprimer est AN FR

(AN = anglais / FR = français)

Logement

J'ai vraiment besoin d'une chambre simple.

J'accepte de partager une chambre à deux ou trois.

Je participe à l'atelier en couple, et je partage ma chambre avec

Transport :

J'arrive en train, gare de St Marcellin, àh.

Je viens en voiture, depuis..... je veux bien covoiturer

Je désire profiter d'un covoiturage à partir de.....

Participation aux frais

Les frais réels s'élèvent à 140 € par personne. Ils ne peuvent cependant constituer un frein à votre participation. En cas de difficultés financières, nous vous proposons de prendre contact avec nous. A contrario, si vous pouvez vous le permettre, merci d'ajouter à votre participation un montant de solidarité laissé à votre appréciation. Nos remerciements à l'ACAT – France qui nous offre les frais d'honoraire et de déplacement de Michael Lapsley.

Procédure d'inscription

Veuillez envoyer votre formulaire, dûment rempli, **avant le 15 février 2018** :

a) soit par courrier postal à Marjolaine Freychet 117 rue de Cartale 38170 Seyssinet avec votre chèque à l'ordre de « Acat Région 7 »

b) soit par e-mail (scanné) à l'adresse suivante : marjolaine.freychet@free.fr

Vous recevrez un message de confirmation de votre inscription. Prière d'attendre ce message avant d'effectuer le virement d'inscription sur le compte bancaire suivant : « Acat Région 7 » IBAN : FR06 2004 1000 0115 4456 8J02 084